

## COMPTE RENDU DU CONSEIL de QUARTIER DU 29 SEPTEMBRE 2021 - SECTEUR 3

Le Président : Didier FISCHER Le Vice-Président : Nicolas ROBBE

Etaient presents 24 Coigniériens

Le Président : Didier FISCHER Le Vice-Président : Nicolas ROBBE

Représentants du Conseil Municipal et secrétaires de séances

Mme Aliya JAVER - M. Nicolas GROS DAILLON

Introduction de M. le Président	
Intervention de M. le Vice-Président	
THEMES ABORDES	Questions et réponses apportées
Point d'informations de M. Le Maire	Questions et reponses apportees
1) Forêt Dassault	
211 hectares sur Coignières, près d'une centaine sur Saint-Rémy et Pontchartrain. Les terres sont protégées au PLU ; elles sont non contructibles. Et l'espace agricole ne bougera pas.	
Suite au décès d'Olivier Dassault, la succession est en cours. Pour le moment, les bois ne sont pas vendus bien qu'en vente. Il existe un plan de gestion – classique - qui perdurera et s'imposera au utur propriétaire.	
Quid d'un· propriétaire « public » ? M. le Maire a écrit à l'administration (Préfet de Région), à Valérie Pécresse et à P. Bédier Estimation de la vente entre 10 et 20 millions d'euros.  a ville est vigiliante quant à la suite de ce dossier, pour une gestion plus adéquate de la faune et de la flore (meilleure coupe des chênes, meilleure gestion des animaux; sangliers, etc.). Il ne faut pas	
ublier que la GR11 est un espace public et que la forêt représente une partie du patrimoine de la ville. De plus amples informations sont attendues.  1) L'école Bouvet	
Il faut rénover ce bâtiment qui n'a pas subi de réhabiliation depuis sa création, à titre d'exemple une rénovation thermique s'impose. Et prévoir une meilleure accessibilité pour les PMR- avec un scenseur. Des espaces « fraicheur » sont prévus au niveau des cours ainsi qu'une révégétalisation des espaces. La reprise des intérieurs sera de qualité. es coûts sont en cours d'évaluation ; le projet n'est pas finalisé. Toutefois, le montant est estimé aux alentours de 2,7 millions d'euros HT.	
<ol> <li>Le collège</li> <li>sera entièrement démoli et reconstruit. En attendant, les cours seront maintenus dans des préfabriqués.</li> <li>Le PLU</li> </ol>	
a révision du PLU est actée : adoption en décembre 2019 et révision en janvier 2020. Les coigniérien·ne·s seront consulté·e·s à chaque étape (diagnostic pendant 6 mois, PADD pendant 6 mois, pprofondissement et OAP pendant 8 mois, arrêt du projet). Lorsque le projet sera arrêté au bout de deux ans, les institutions donneront leur avis pour une enquête publique.	
Amorce: L'appel d'offre a été faite par SQY et le cabinet a été choisi en septembre 2021.  a phase diagnostic est activée et l'ensemble des coigniériens- sont invités à donner leur avis au cours de 3 ateliers, gérés par le cabinet (2 ateliers en salle, 1 atelier sur les mobilités douces – en soirée ou en week-end). Voir un quatrième sur les manifestations communales; mais en cours de réflexion. Attention, il sera nécessaire de s'inscrire en amont pour des raisons de sécurité et l'organisation. Cet atelier est ouvert à tous.	
<u>objectifs indissociables</u> : Améliorer la qualité de vie en intégrant la transition écologique ; Faire évoluer les zones d'activités pour répondre aux enjeux écologiques et économiques futurs ;	
Mettre en place une cohabitation entre les activités (économiques) et les citoyen ne s Ville-Porte de la vallée de Chevreuse	
PLU: faire évoluer la ville vers un avenir meilleur. Comment filtrer les envies de toutes et tous ?  Our enrichir le diagnostic, il est important d'avoir un maximum de retours; recueil d'informations. Ensuite, le cabinet, qui est professionnel dans le domaine, aidera à synthétiser et prioriser; c'est leur avail.	
Quid de la communication sur les ateliers ?	
e Mag de novembre, un flyer dans la boite aux lettres, les réseaux sociaux de la commune et le site autant de supports qui seront mobilisés.  Pas loin de Conforama, il y un rond-point où la signalisation pour le passage piéton est de 4 secondes. Or des enfants traversent ce boulevard (des Arpents). C'est dangereux.	* Il s'agit d'une compétence départementale : ce dernier sera interpellé une nouvelle fois.
l y a eu une déclaration de catastrophe naturelle due à la sécheresse . Est-ce que cela sera renouvelée ?	* Chaque année, la mairie recense les informations pour identifier les lieux où il y a un problème de sécheresse. Il est important de remonter tous les incidents avec des pièces justificatives, comme les photos. Une information est insérée chaque année sur la page facebook de la ville.
	* Vers le mois d'avril, une saisine auprès du préfet est faite. S'il y a plusieurs dossiers fournis, cela pèse davantage dans le classement (intérêt collectif versus intérêt individuel).
	* Le classement est une chose (comme en 2019) mais il n'y a eu que 15 jours en juillet pour réagir auprès de son assurance ( in fine cela dépend aussi du contrat souscrit auprès de certaines assurances, qui peuvent aussi contester il faut alors engager une demande de contre-expertise).
Rue des Louveries: il y a une portion de route (100m), après la station de lavage, qui est en sens interdit (quand on remonte en venant de Kiloutou). Est-il possible d'avoir un panneau sens interdit sauf riverains » pour éviter de faire le tour en prenant un axe bouché?	
	* Ce sens interdit a été fait à la demande des riverain-ne-s, qui ont eu des craintes sur le trafic du carrefour des fontaines. La demande peut être mise à l'étude.
	* Point de vigilance : comment contrôler l'usage par les riverain-e-s uniquement ? Cela risque d'être un véritable appel d'air et, il y a 10 ans, cette portion était très fréquentée. Une majorité des personnes présentes est contre cette idée en raison d'un fort risque de perturbations.
a résidence située à l' <u>allée des Erables,</u> sera reprise par la mairie. Est-il possible de prévoir des interdictions de stationnements au sein de la résidence pour éviter les abus ?	<ul> <li>Il est vrai que la mairie va reprendre la voirie et les réseaux. Néanmoins, la procédure d'acquisition est longue.</li> <li>Il faut savoir que le parking restera privé.</li> </ul>
Depuis qu'on n'utilise plus de pesticides, Coignières est davantage polluée par les herbes. Il manque un entretien par la ville et les propriétaires. Serait-il possible de rappeler aux Coignièrien-ne-s leur levoir de citoyen-ne via un encart dans le bulletin municipal? Par exemple, il y a des endroits où les haies dépassent sur les trottoirs et il n'est plus possible de circuler. De même au niveau de la piste	
cyclable le long du parc de la prévenderie.	* Il est vrai qu'au mois de mai, les services ont été débordés avec les pluies. Il y a eu, de
	"Il est vrai qu'au mois de mai, les services ont été debordes avec les pluies. Il y a eu, de facto, un certain nombre d'herbes entravant les passages.  * Courant juillet, M. le Maire a demandé le rattrapage de ce qui n'a pas été fait :c'est en cours d'achèvement.

* il est rappelés que la responsabilité de tailler les haies, nettoyer jusqu'à propriété, incombe aux propriétés, incombe aux propriétés, il est possible d'appeler la maire.  * S'il y a des tâches d'huile, de graisse etc. sur le trottoir en raison du sta voitures devant les propriétés, il est possible d'appeler la mairie.  * Concernant les dépôts sauvages, la police municipale est déjà interven occasions. La ville délibérera prochainement pour  **Le parc de la prévenderie est peu attractif. Il ne donne pas envie d'y aller : les jeux sont vétustes, les sols sont inadéquats le parc pourrait être révisé correctement ?  **Une opération est prévue pour la restructuration du parc avec de nouveaux j	1m devant sa
Le parc de la prévenderie est peu attractif. Il ne donne pas envie d'y aller : les jeux sont vétustes, les sols sont inadéquats le parc pourrait être révisé correctement ?	tionnement de
jeux inclusifs. Une étude est en cours au niveau du parc de la prévenderie just  * Concernant le « terrain vague », des questions sont à l'étude : garder l'es manifestations, amélioret le revêtement  * L'ilàde run espace pour les animaux, comme dans villes. Toutefois, l'hypothè se d'interdire l'accès aux animaux n'est pas exclu.  * Les coignièriens seront consultés sur le futur projet d'aménagement.	ement. pace pour des
Au niveau des déchets verts, il y a deux camions qui passent : un premier, qui prend les déchets, et un deuxième, qui passe à vide.  * C'est une erreur de tournée : il faut immédiatement le signaler à Peps (le se Quentin-en-Yvelines). Ce serveur est valable pour tous les problèmes liés au r déchets.  La mairie est intervenue pour sauvegarder un ramassage des déchets verts tous les 15 jo	amassage des
Résidence des deux fontaines : dépôts réguliers de poubelles devant l'entrée de la résidence par des personnes externes/des artisans. Un affichage a été mis, et arraché. Est-il possible de mettre des caméras ? De plus, il y a des arbres en face avec une multitude de déchets en dessous (boites de pizzas, lit, table). C'est une catastrophe, c'est chaque semaine et cela baisse la valeur des biens.  * Des agents en mairie sont déjà venus ramasser.  * La mairie va étudier cela de près. Concernant la caméra, il y a tout un proc	essus à mettre
en place.  Sur le boulevard des Arpents, il y a beaucoup d'accélération de la part des automobilistes ; cela fait vibrer les appartements et constitue une véritable nuisance sonore. Est-il possible de remettre un	
* Actuellement, il y en deux radars mobiles.  * La mairie verra avec le département pour la faisabilité de cette proposition aménagements peuvent être trouvés.  * Attention, cela peut être dissuasif au départ mais pas vraiment sur la durée.  * Concernant l'amélioration côté nationale 10, la mairie essaie d'obtenir un pour dégager l'espace et réaménager le boulevard. Cela va prendre du tem dépend pas de la ville.	enfouissement
Quand il pleut, il y a beaucoup d'inondations et de fissures dans le parking de la résidence des deux fontaines. Il y a eu des remontées auprès de la mairie au premier semestre 2021, par le syndicat, et il n'y a pas eu de suite. Il faut savoir qu'il y a 25 ans, la zone de la résidence a été déclarée « inondable » : pourquoi y-a-t-il eu autorisation de construire ? Il n'y a pas eu de précautions prises lors de la construction.	
* Coignières est un ancien marécage ; il y a souvent des inondations dans les s  * La mairie va vérifier ce qui a été fait auprès de la préfecture et faire un retour	
	-
* De même, M. le Maire vérifiera ce qui s'est passé au niveau des autorisation l'époque (conditions du permis de construire).	
* De même, M. le Maire vérifiera ce qui s'est passé au niveau des autorisation l'époque (conditions du permis de construire).  **  **  **  **  **  **  **  **  **	
* De même, M. le Maire vérifiera ce qui s'est passé au niveau des autorisations de la prévenderie, le bruit revient en écho au niveau de la résidence des deux fontaines : serait-il possible de baisser le son ?  *La fête de la musique n'a lieu que deux fois par an.	
* De même, M. le Maire vérifiera ce qui s'est passé au niveau des autorisations que permis de construire).  * Quand il y a des manifestations au parc de la prévenderie, le bruit revient en écho au niveau de la résidence des deux fontaines : serait-il possible de baisser le son ?  * La fête de la musique n'a lieu que deux fois par an.  * Serait-il possible d'accorder les pistes cyclables, puisque les Yvelines est une terre de vélos ?  * A l'échelle de l'agglomération, oui.  * Une réflexion est en cours et un schéma a été adopté pour mettre l'ensemble des pistes cyclables, existantes et à venir.	
De même, M. le Maire vérifiera ce qui s'est passé au niveau des autorisation l'époque (conditions du permis de construire).  Quand il y a des manifestations au parc de la prévenderie, le bruit revient en écho au niveau de la résidence des deux fontaines : serait-il possible de baisser le son ?  La fête de la musique n'a lieu que deux fois par an.  Serait-il possible d'accorder les pistes cyclables, puisque les Yvelines est une terre de vélos ?  * A l'échelle de l'agglomération, oui.  * Une réflexion est en cours et un schéma a été adopté pour mettre	la commune.
* De même, M. le Maire vérifiera ce qui s'est passé au niveau des autorisations au parc de la prévenderie, le bruit revient en écho au niveau de la résidence des deux fontaines : serait-il possible de baisser le son ?  Serait-il possible d'accorder les pistes cyclables, puisque les Yvelines est une terre de vélos ?  * La fête de la musique n'a lieu que deux fois par an.  * A l'échelle de l'agglomération, oui.  * Une réflexion est en course et un schéma a été adopté pour mettre l'ensemble des pistes cyclables, existantes et à venir.  * Il y a des pistes qui vont dépendre de l'agglomération et d'autres, de	la commune. ourisme.
* De même, M. le Maire vérifiera ce qui s'est passé au niveau des autorisations du permis de construire).  * De même, M. le Maire vérifiera ce qui s'est passé au niveau des autorisations du permis de construire).  * La fête de la musique n'a lieu que deux fois par an.  * A l'échelle de l'agglomération, oui.  * Une réflexion est en cours et un schéma a été adopté pour mettre l'ensemble des pistes cyclables, existantes et à venir.  * Il y a des pistes qui vont dépendre de l'agglomération et d'autres, de L'objectif étant d'avoir un maillage efficace permettant les déplacements et le to placements et le to placements et le formula de sargents et garde public devant la Criée, rue de la prévenderie. Or, les véhicules de la résidence privée située à côté du restaurant n'ont pas toujours une visibilité sur la route, ce qui est dangereux. Est-il possible de faire quelque chose ?	la commune.  purisme.
* De même, M. le Maire vérifiera ce qui s'est passé au niveau des autorisations au parc de la prévenderie, le bruit revient en écho au niveau de la résidence des deux fontaines : serait-il possible de baisser le son ?  Serait-il possible d'accorder les pistes cyclables, puisque les Yvelines est une terre de vélos ?  * A l'échelle de l'agglomération, oui.  * Une réflexion est en cours et un schéma a été adopté pour mettre l'ensemble des pistes cyclables, existantes et à venir.  * Il y a des pistes qui vont dépendre de l'agglomération et d'autres, de L'objectif étant d'avoir un maillage efficace permettant les déplacements et le to L'objectif étant d'avoir un maillage efficace permettant les déplacements et le to suite à constatés.  * La voie est gérée par le Département, que nous avons saisi déjà à diversuit le vertieure à constatés.	la commune.  Durisme.  Teses occasions  ances sonores
* De même, M. le Maire vérifiera ce qui s'est passé au niveau des autorisatir l'époque (conditions du permis de construire).  **Quand il y a des manifestations au parc de la prévenderie, le bruit revient en écho au niveau de la résidence des deux fontaines : serait-il possible de baisser le son ?  **Serait-il possible d'accorder les pistes cyclables, puisque les Yvelines est une terre de vélos ?  **A l'échelle de l'agglomération, oui.  **Une réflexion est en cours et un schéma a été adopté pour mettre l'ensemble des pistes cyclables, exisantes et à venir.  **Il y a des pistes qui vont dépendre de l'agglomération et d'autres, de L'objectif étant d'avoir un maillage efficace permettant les déplacements et le tropical de la résidence privée située à côté du restaurant n'ont pas toujours une visibilité sur la route, ce qui est dangereux. Est-il possible de faire quelque chose ?  **La roue de la prévenderie est une voie de délestage, ce qui apporte des nuis aux habitant-es. La mairie verra la possibilité de restreindre la typologie de vé se garer pour exclure les camionnettes.  **On ne voit plus le panneau « cédez le passage » au niveau du grand frais, vers la gare, en raison des herbes	la commune.  Durisme.  Teses occasions  ances sonores
De même, M. le Maire vérifiera ce qui s'est passé au niveau des autorisatir l'époque (conditions du permis de construire).  Serait-il possible d'accorder les pistes cyclables, puisque les Yvelines est une terre de vélos ?  A l'échelle de l'agglomération, ou.  Une réflexion est en cours et un schéma a été adopté pour mettre l'ensemble des pistes cyclables, existantes et à venir.  Il y a des pistes qui vont dépendre de l'agglomération et d'autres, de L'objectif étant d'avoir un maillage efficace permettant les déplacements et le truit la route, ce qui est diargereux. Est-il possible de faire quelque chose?  Une réflexion est un schéma a été adopté pour mettre l'ensemble des pistes cyclables située boulevard des arpents?  La voie est gérée par le Département, que nous avons saisi déjà à diversité d'autres, ce qui est diargereux. Est-il possible de faire quelque chose?  La voie est gérée par le Département, que nous avons saisi déjà à diversité d'autres, ce qui est diargereux. Est-il possible de faire quelque chose?  La rue de la prévenderie est une voie de délestage, ce qui apporte des nuis aux habitant-es. La maire verra la possibilité de restreindre la typologie de vé se garer pour exclure les camionnettes.  On ne voit plus le panneau « cédez le passage » au niveau du grand frais, vers la gare, en raison des herbes  La mairie regarde cela pour faire le nécessaire  La mairie regarde cela pour faire le nécessaire  Le boulodrome est effectivement prévu.	la commune.  Durisme.  Teses occasions  ances sonores
* De même, M. le Maire vérifiera ce qui s'est passé au niveau des autorisatir l'époque (conditions du permis de construire).  **Quand il y a des manifestations au parc de la prévenderie, le bruit revient en écho au niveau de la résidence des deux fontaines : serait-il possible de baisser le son ?  **La fête de la musique n'a lieu que deux fois par an.  **A l'échelle de l'agglomération, oui.  **Une réflexion est en cours et un schéma a été adopté pour mettre l'ensemble des pistes cyclables, existantes et à venir.  **Il y a des pistes qui vont dépendre de l'agglomération et d'autres, de L'objectif étant d'avoir un maillage efficace permettant les déplacements et le truit l'a voie est gérée par le Département, que nous avons saisi déjà à dives suite à certains incidents constatés.  **Il y a des caminomettes qui se garent sur le parking public devant la Criée, rue de la prévenderie. Or, les véhicules de la résidence privée située à côté du restaurant n'ont pas toujours une visibilité sur la route, ce qui est dangereux. Est-il possible de faire quelque chose ?  **On ne voit plus le panneau « cédez le passage » au niveau du grand frais, vers la gare, en raison des herbes  **Dans l'étude du projet du parc de la prévenderie, serait-il possible d'avoir une clôture uniforme communale au lieu d'avoir des haies différentes ? Et un terrain de boules ?  **La mairie regarde cela pour faire le nécessaire	la commune.  Durisme.  Teses occasions  ances sonores

La prochaine réunion Courant 2022

Fait à Coignières le 20 décembre 2021